

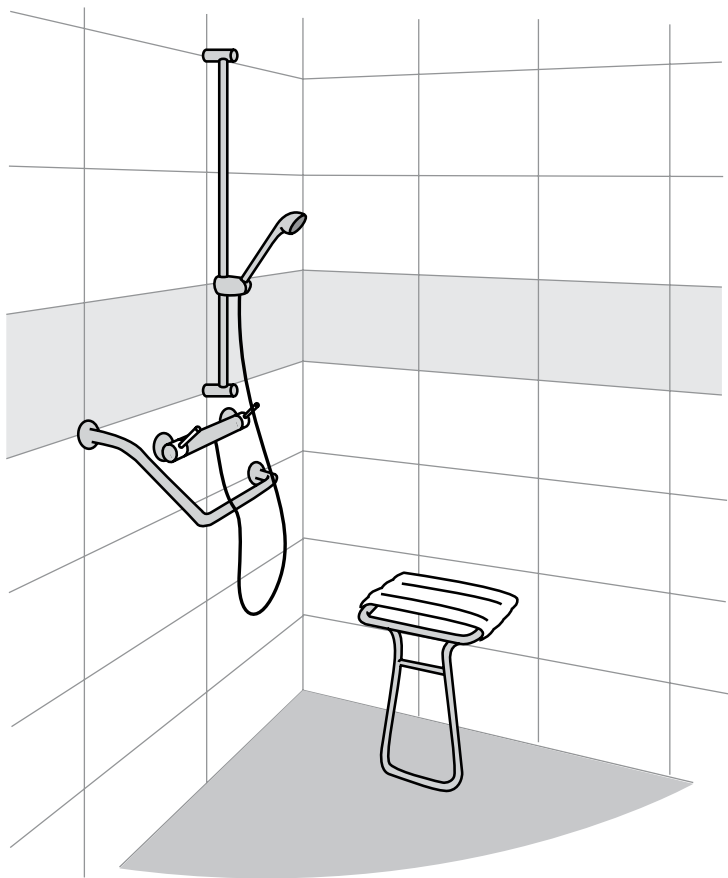
### La douche

On croit souvent que la douche pose moins de problèmes aux personnes dépendantes que l'accès à une baignoire. Ce n'est pas forcément le cas, puisque la cabine est généralement surélevée et qu'un petit ressaut d'environ 30 cm oblige l'utilisateur à lever la jambe pour entrer et sortir. Il y a donc là un risque de chute, ou au moins une pénibilité. D'autres modèles de douche (dites « à l'italienne ») ne présentent pas cet inconvénient, puisqu'ils sont de plain-pied. Cependant, leur installation est souvent impossible en appartement. Et beaucoup de personnes refusent un tel système, qui asperge toute la pièce. La pose de cloisons mobiles à mi-hauteur (en accordéon, pour permettre éventuellement de dégager le maximum de place pour l'accès) peut être un bon compromis à cet égard.

Si l'installation de douche est traditionnelle, il faudra donc au moins installer une ou deux barres d'appui, voire un rail au plafond ou, dans des cas extrêmes, un lève-personne.

La douche devra en tout cas être dotée d'un siège adapté permettant le transfert direct depuis le fauteuil qui devra être en mesure de se placer en proximité directe. Des barres d'appui et une robinetterie à hauteur appropriée de 90 cm à 1,20 m rendront plus aisée (et moins dangereuse) l'utilisation de la douche.

À l'intérieur de la douche, les barres d'appui devraient être aussi longues que possible, jusqu'à déborder de la cabine proprement dite, pour être plus faciles à attraper en cas d'urgence. Une observation attentive des gestes de la personne lors de l'entrée dans la cabine peut être très utile pour déterminer le nombre et la disposition des barres à mettre en place.



*Fig. 5.9 – Aménagement de la douche*

## **La baignoire**

L'accès à une baignoire traditionnelle peut être extrêmement difficile, voire dangereux, pour une personne à mobilité réduite.